Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 069-216900647-20261002-CM2026_54-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE

COMMUNE DE CONDRIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Magalie VEYRIER, Maire.

Membres présents : Magalie VEYRIER ; Cécile AUBERT-MICHEL ; Jean-Marie FAVRE ; Sylvie CHENAVIER-DIANI ; Eric MOUNIER ; Lucie BRIATTE ; Aurélien CELLIER ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Jean-Frédéric VINCIGUERRA ; Raymond MICHEL ; Daniel DURR ; Stéphane BOULAHBAS ; Emmanuelle BRACCO ; ; Virginie JEGAT ; Alexis BISIAUX ; Priscille MICHEL ; Maud ALLIBE ; Michaël FAVIER ; Laura PARET ; Berthine SAVIGNAN ; Kentin PARET ; Serge DREVON ; Sylvie LAPORTE ; Elisabeth POZZI ; Jérôme MORGANT ; Loïc RENAUDEAU

Membres absents : Guillaume GEORGE

Pouvoirs : Guillaume GEORGE à Loïc RENAUDEAU

Nombre de membres en exercice : 27 **Nombre de membres présents** : 26 **Nombre de voix** : 27

Date de Convocation : 22 septembre 2026

Secrétaire : Laura PARET

2026-54 – AVIS CONCERNANT LE PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION POUR LA NOUVELLE MANDATURE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-11-2,

Vu les élections municipales et communautaires de mars 2026,

Vu la délibération du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération n°26-100 du 19 mai 2026 relative au débat sur le pacte de gouvernance pour la nouvelle mandature,

Vu la délibération du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération n°26-143 du 16 juin 2026 relative à la présentation du projet de pacte de gouvernance pour la nouvelle mandature,

Vu la délibération du conseil municipal du 6 juillet 2026 approuvant le projet de pacte de gouvernance pour la nouvelle mandature,

Vu le projet modifié de pacte de gouvernance transmis par Vienne Condrieu Agglomération en date du 31 août 2026,

Considérant qu'il est demandé à la Commune de porter un avis sur le pacte de gouvernance concernant la mandature qui s'est ouverte au sein de Vienne Condrieu Agglomération ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

EMET un avis favorable sur le projet de pacte de gouvernance joint en annexe de la présente délibération, élaboré pour la nouvelle mandature.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 069-216900647-20261002-CM2026_54-DE

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération

Pour extrait conforme,

Condrieu, le 2 octobre 2026

La Maire,
Magalie VEYRIER

La secrétaire de séance,
Laura PARET

